

DOCUMENT 2.1 : Les responsabilités du gouvernement

FÉDÉRAL	PROVINCIAL	MUNICIPAL
 Citoyenneté et passeports	 Collèges/universités	 Contrôle animal
 Droit criminel	 Permis de conduire et autoroutes	 Protection contre les incendies
 Monnaie	 Éducation de la maternelle à la 12e année	 Planification urbaine (zonage)
 Taxes fédérales	 Hôpitaux et soins de santé	 Parcs et loisirs
 Pêches et océans	 Municipalités	 Police
 Affaires étrangères et commerce	 Ressources naturelles	 Entretien des routes
 Défense nationale	 Propriétés et droits civils	 Transport en commun
 Services destinés aux communautés autochtones	 Taxes et impôts provinciaux	 Centres communautaires et de loisirs
 Langues officielles	 Services sociaux (soutien aux aîné.e.s, aux personnes à faible revenu et aux personnes handicapées)	 Gestion des déchets
 Service postal		 Traitement et distribution de l'eau potable
 Sécurité publique et gestion des risques		
 Anciens Combattants		